



© Faujour

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PANTIN, UNE VILLE ENCORE PLUS VERTE

La ville vient d'intégrer Cit'ergie, un programme de management politique environnementale. À l'avenir, elle évaluera aussi l'impact de ses dépenses. Une démarche, baptisée budget carbone que en œuvre jusqu'à présent.

Article de Christophe Dutheil, publié dans Canal n°293, janvier

Publié le 28 décembre 2020

En matière de protection de l'environnement, et d'efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la ville ne part pas d'une feuille blanche. Fin 2017, elle a adopté un programme de 35 actions – le PCAET, pour Plan climat air énergie territorial – qui, aujourd'hui, porte ses fruits. Ces mesures ont, par exemple, facilité la mise en œuvre d'un plan de rénovation énergétique du parc bâti, mais aussi encouragé l'ajout de clauses environnementales dans les marchés publics ou encore l'utilisation de matériaux naturels et biosourcés dans les nouvelles constructions...

Cit'ergie pour une cité verte

Mais, consciente des enjeux, Pantin n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers ! « Nous sommes en train d'établir une cartographie des consommations de tous les bâtiments et de toutes les activités pour repérer les plus énergivores, explique Serge Ferretti, adjoint au maire délégué aux Bâtiments, aux Équipements municipaux et à leur Sobriété énergétique. Notre but sera ensuite de les décarboner au maximum et de réduire les dépenses inutiles. »

Dans la même veine, la ville vient d'adhérer au programme de management environnemental et de labellisation Cit'ergie, porté et animé par l'Agence de la transition écologique (l'Ademe, une structure sous la tutelle du ministère de la Transition écologique). « Nos actions seront ainsi évaluées et auditées par un organisme tiers et neutre, ce qui est important, précise l' élu. La démarche, suivie par un bureau d'étude, s'étale sur quatre ans et elle aura pour avantage de nous permettre de fixer des objectifs concrets, tant en ce qui concerne nos bâtiments que nos approvisionnements en eau ou en énergie. » Les avancées sur les différentes cibles définies pourront ainsi être mesurées et éventuellement faire l'objet d'une labellisation décernée par le jury de Cit'ergie.

Économies de carbone

Parallèlement, la ville est l'une des premières communes d'Île-de-France à faire le choix d'évaluer, selon une classification simplifiée, l'impact (défavorable, neutre, favorable ou très favorable) sur le climat de chacune de ses dépenses. Cette analyse permettra d'identifier des points d'amélioration et sera l'occasion d'amorcer une réflexion sur les réorientations budgétaires à engager pour réduire l'empreinte carbone de la ville.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
93507 PANTIN CEDEX

☎ 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H30